

Règlement provisoire des troupes blindées

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement provisoire des troupes blindées : Approuvé les 18 avril 1951 sous le n° 3118 EMFAG/3/EG . 4° partie . Annexe II, Instruction des unités de la Cavalerie blindée, Instruction du Tir à bord des engins blindés (A.B.C. 108 ter)

Adresse bibliographique : Paris : Berger-Levrault, 1951

Description matérielle : 1 vol. (78 p.) : fig., pl., dépl. ; 21 cm

Autre variante du titre : [Instruction des unités de la Cavalerie blindée.]
[Instruction du Tir à bord des engins blindés (A.B.C. 108 ter).]

Sujet(s) : ABC 108 ter
Instruction. A.B.C., tir à bord des engins
A.B.C., tir à bord des engins